

## **Communiqué de l'AG des Hôpitaux en lutte du 23 janvier 2018**

Réunie le 23 janvier 2018, l'assemblée générale des hôpitaux en lutte constate partout à travers le territoire jusqu'aux départements d'outre-mer, un secteur en souffrance majeure.

Les facettes de cette souffrance sont multiples, mais très clairement le sous financement de l'hôpital est à l'origine de tous nos maux.

La recherche de la rentabilité dans l'austérité qu'elle impose impacte non seulement les conditions de travail des hospitaliers mais plus largement l'accès aux soins pour chacun(e).

Ce diagnostic appelle selon l'assemblée générale à des mesures immédiates :

- Annulation de la dette illégitime des hôpitaux
- Moratoire sur toutes les restructurations hospitalières
- Arrêt de toute suppression de poste dans le secteur

Ces revendications nécessitent la convergence des luttes présentes et à venir. En ce sens, l'assemblée appelle l'ensemble des actrices et acteurs du secteur: hospitaliers, usagers, élus, à travers qui son syndicat, qui son association, qui son collectif, son comité, qui son parti politique, qui plus simplement son engagement professionnel à s'organiser, et à s'inscrire dès aujourd'hui dans un processus de lutte, émaillé d'actions locales dans la perspective d'une action nationale d'ampleur.

Puisque le ministère est le même, les politiques subies identiques, l'assemblée générale des hôpitaux en luttés appelle à une convergence avec le mouvement dans les EHPAD le 30 janvier, et avec le secteur social le 14 février.